

présente tous les avantages et les inconvénients de cette région. Quelle que soit la différence entre le climat de la Flandre, des Vosges et celui du Roussillon, de la Provence, elle n'est pas telle que certaines affections, certaines constitutions médicales ne puissent être communes à des points aussi éloignés et dont les uns appartiennent, pour le ciel et les mœurs, aux régions du Nord, tandis que les autres représentent sur notre sol l'Espagne et l'Italie. Ainsi la constitution catarrhale, compagne inséparable du froid humide, se rencontre partout dans notre pays dont elle peut être considérée comme la constitution dominante. Moins tranchée, moins absolue à mesure qu'on se rapproche du Midi ou de certaines localités exceptionnelles semées à la surface de notre territoire, on la retrouve cependant même dans nos plus beaux climats et, quand ce n'est pas sous la forme stationnaire, c'est sous la forme annuelle. Depuis plusieurs siècles, comme les auteurs en font foi, et probablement de tout temps, elle a régné en France, bien que parfois d'autres constitutions médicales soient venues la rendre moins saillante en prenant pour quelque temps le pas sur elle.

On trouve dans les Mémoires de la Société royale de médecine des tableaux indiquant pour les années 1776 à 1785 les maladies dominantes observées sur un certain nombre de points du territoire. L'année 1776 y est ainsi résumée : Température froide et humide; maladies dominantes : catarrhe... En 1777, sur 28 localités portées au tableau, le catarrhe figure dans 16 comme l'une des maladies dominantes; en 1778, sur 39 localités, il ne domine que dans 19; en 1779, dans 11 sur 24. La même année, une épidémie de dysenterie très-meurtrière avait ravagé presque toute la France; les contrées les plus maltraitées furent la Bretagne, le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Normandie, la Picardie et la Flandre, c'est-à-dire celles qui, placées à l'Ouest et au Nord-Ouest, sont surtout sous l'influence des vents de S.-O. et de la constitution catarrhale. Cette épidémie contribua sans doute à diminuer pour cette année la prédominance du catarrhe proprement dit; cependant elle ne put l'effacer entièrement, et l'on vit la coqueluche ou même le catarrhe franc régner dans des localités décimées par l'épidémie. Il est du reste fort probable que la dysenterie elle-même était de nature catarrhale.

En 1780, sur 20 localités portées au tableau, le catarrhe domine dans 15, et sur beaucoup de points la dysenterie règne concurremment avec lui. En 1781, on le trouve dans 14 localités sur 20; dans 18 sur 19 en 1782; en 1783, il ne figure plus

que sur 23 points pour 48; enfin il est encore porté comme maladie dominante sur les tableaux de 1784 et 1785.

Ces tableaux, tout incomplets qu'ils soient et malgré le petit nombre d'années qu'ils embrassent, permettent d'entrevoir l'importance qu'ils auraient pu acquérir en donnant sur la climatologie médicale de la France des renseignements de plus en plus étendus. Les événements politiques arrêterent ces travaux qui durent céder à des soins bien plus graves, puis lorsque les écoles se réorganisèrent, les études furent dirigées exclusivement vers l'anatomie pathologique. On vit bientôt surgir Broussais et ses doctrines basées sur la théorie de l'irritation inflammatoire. C'était lui, disait-on, qui l'avait créée, les gastro-entérites lui devaient leur origine. C'est ainsi que trop souvent les passions ou l'ignorance ont renversé l'ordre des idées : le temps de Broussais ne venait pas avec lui, mais Broussais venait avec son temps; il réformait la médecine obstinée à suivre son ancienne voie, à prescrire des traitements utiles quinze ou vingt ans plus tôt, devenus alors meurtriers; mais avant de prêcher la réforme, il l'avait subie lui-même. Tout en méconnaissant le changement de constitution médicale auquel il assistait, il avait senti la nécessité de modifier des méthodes de traitement qu'il regardait à tort comme ayant toujours été defectueuses. Il suivait les leçons de l'expérience et de l'observation; l'inflammation franche dominait tous les autres types et le traitement antiphlogistique réussissait malgré ses détracteurs; mais après un règne d'environ 15 ans, l'inflammation franche devint moins fréquente, on s'aperçut que la saignée, que l'ensemble des moyens antiphlogistiques n'obtenaient plus le même succès; la plupart des affections qui les réclamaient auparavant commencèrent à prendre un autre caractère. L'épidémie de choléra survint alors, et quand elle eut régné pendant plus d'une année, en imprimant son cachet à la plupart des maladies concomitantes, elle parut emporter avec elle, en quelque sorte, la constitution inflammatoire déjà sur son déclin. D'année en année, les maladies changèrent de type et les purgatifs, les toniques, enfin les moyens proscrits non sans raison pendant 15 ans, remplacèrent avec avantage la saignée, les sangsues et les délayants; la constitution catarrhale avait repris son empire.

En remontant aussi haut que le permettent les documents scientifiques dans l'histoire des constitutions médicales, on trouve toujours des alternatives semblables à celles de la période que nous venons de parcourir sommairement : tantôt c'est le type inflammatoire, tan-